

« L'Écho des Pechs » n°2



Vue aérienne à Cazoulès



La Dordogne à Peyrillac-et-Millac



Le bourg d'Orliaguet

Juin 2023

Le mot du Maire

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Beaucoup de festivités sont prévues dans nos villages, les organisateurs, tous bénévoles, vous attendent et c'est pour eux une belle satisfaction de voir leurs efforts récompensés par la présence de nombreux participants.

Nous célébrerons également le bicentenaire du pont Vicat par deux expositions à la salle des fêtes du village de Cazoulès

Un bel été se profile, nous souhaitons tous en profiter pleinement. Un article dans le journal rappelle les règles en la matière. Restons civiques et respectons les autres.

Sans vouloir jouer les rabat-joie, nous allons certainement être confrontés à des restrictions d'eau ! Soyons dès maintenant économes. Le printemps dans notre belle région est synonyme de soleil et préfigure un été torride.

Lors du dernier Conseil Municipal, une décision importante a été actée, nous allons, d'ici quelques temps, harmoniser les horaires de l'éclairage public dans les trois villages et éteindre celui-ci de 23h30 à 6h00 du matin l'été et de 22h30 à 6h00 du matin l'hiver. Cette coupure, qui entre dans la démarche de la trame noire doit permettre de préserver ou recréer un réseau écologique propice à la vie nocturne, et également de faire de substantielles économies.

En ce mois de juin des travaux de voirie vont avoir lieu dans la commune, engendrant, il faut le reconnaître quelques désagréments, merci d'avance pour votre patience et votre indulgence.

Comme prévu, une réunion publique aura lieu le jeudi 15 juin à 19h00 à la salle des fêtes de CAZOULES, ce sera l'occasion d'échanger sur les 18 mois de la commune nouvelle, de présenter les travaux des commissions et d'aborder les sujets que vous souhaiterez.

N'hésitez pas à poser vos questions sur le site et/ou par messagerie à : regie@pechsdelesperance.fr.

Nous n'avons toujours pas déterminé le nom que nous souhaitons avoir, plusieurs propositions sont arrivées et il appartiendra au Conseil Municipal dans un avenir proche de choisir le gentilé des habitants de PECHS-DE-L'ESPERANCE.

Je vous souhaite un été radieux, de bonnes vacances et vous attends nombreux le 15 juin.



Joël BARBERY,
Maire de PECHS-DE-L'ESPERANCE

Informations

Expositions itinérantes Bicentenaire Pont Louis Vicat



Prochainement mise en place de deux expositions dans la salle des fêtes de Cazoulès :

Du 13 au 20 Juin 2023

« Au secours ma rivière déborde, mémoire des inondations de la Dordogne lotoise »

Des témoignages, des informations, une sensibilisation aux risques, sur la vie autour de la Dordogne, marquée par les nombreuses crues de la Rivière (créée par le SMDMCA basé à Creysse).

Du 22 au 29 Août 2023

« Louis Vicat et Le Pont »

La vie de Louis Vicat et la construction de l'ouvrage. Documentaire riche d'informations (créé par les amis du vieux Souillac).

Ces deux expositions libres d'accès pourront être visitées gratuitement, durant ces deux périodes.

Le mardi 13 Juin l'exposition débutera à 14h jusqu'à 19h.

Le reste de la semaine du mercredi au lundi week-end compris de 9h à 19h pour se clôturer le mardi 20 Juin à 12h.

Il en sera de même concernant les jours et horaires du mois d'août.

Merci de vos visites, nous vous espérons nombreux pour profiter de ce moment d'histoire.

Françoise Arpaillange

Un chat errant identifié devient un chat libre



Délibération prise par le Conseil Municipal en date du 23 mars 2023, concernant la **stérilisation des chats libres** : convention signée avec le vétérinaire de Souillac pour 10 chats en 2023. (uniquement stérilisation, castration).

Si vous repérez un chat errant (âgé d'au moins 6 mois), vous pouvez contacter les services de la commune qui vous guideront pour la procédure.

Distributeur pain

Interview de Madame Carmen Bayard (Les Maîtres du pain à Souillac).

Madame Bayard, le distributeur de pain a été installé à Cazoulès voilà presque 1 an.

La commission Communication de Pechs-de-l'Espérance a jugé utile de faire un premier bilan de son utilisation.

Aviez-vous une expérience dans ce type de machine ?

Non c'est le 1^{er} distributeur que j'installe.



D'abord, pouvez-vous nous rappeler le fonctionnement de cette machine ?

Au début, je venais vers 8h30 pour garnir le distributeur car c'était la période estivale et je privilégiais mes livraisons aux campings. J'ai rapidement constaté que c'était trop tard. Actuellement, je viens vers 7h - 7 h30. Le distributeur est garni de baguettes et de Victor dans une proportion d'environ 1/3 de baguettes et 2/3 de Victor. Ainsi je mets en temps normal 10 baguettes et 15 Victor au minimum.

Le client choisit le type de baguette, la quantité et le mode de paiement (espèces ou carte) puis ouvre la trappe pour retirer la baguette.

Cette quantité chargée est-elle constante ?

Non, j'adapte la quantité en tenant compte de la demande plus importante pendant les week-end prolongés et les congés scolaires. Malgré tout, il peut y avoir des ruptures (ex week-end de l'Ascension).

Etes-vous amenée à regarnir le distributeur dans la journée ?

J'ai une application sur mon téléphone qui m'alerte en cas de stock trop faible (10 baguettes puis 5 puis 0). Je peux alors revenir à Cazoulès pour garnir de nouveau le distributeur mais cela dépend bien évidemment de mon stock en magasin, de l'heure et de ma disponibilité. Il faut savoir que les périodes de vacances d'été sont très chargées avec les tournées de livraison des campings.

Le prix des baguettes est-il le même qu'en magasin ?

Oui tout à fait, c'est un choix que j'ai fait pour ne pas pénaliser les clients car le pain avait déjà subi une augmentation. Il faut que le prix reste attractif si nous voulons des clients.

Avez-vous constaté des dysfonctionnements ?

Globalement peu mais il est arrivé que le client n'obtienne pas sa baguette ou en ait trop après avoir payé !

Ce distributeur nécessite-t-il un entretien particulier ?

Oui le filtre doit être nettoyé régulièrement et il faut aussi aspirer les miettes.

Quel est votre bilan au bout de cette année ?

Je n'ai pas de regret même si le bilan est un peu mitigé, les résultats sont en dessous des prévisions. En effet le distributeur a une capacité de 120 baguettes et nous en sommes loin.

Quelles sont les perspectives pour la suite ?

Je vais réorganiser mes tournées et venir plus tôt à Cazoulès. Nous allons voir cet été l'évolution de l'activité.

La signalétique serait peut-être aussi à améliorer : indiquer en amont dans chaque sens de circulation la présence du distributeur.

Merci Madame Bayard pour cet entretien.

Maryvonne Feuilloley

Un été sans incendie

Les statistiques révèlent que 9 feux sur 10 sont d'origine humaine, aussi pour les éviter mettons en place des règles de bon sens :

1/ Prévention

Débroussailler, une page entière était consacrée à ce sujet dans la précédente édition.

Rappel des principales règles dans l'encadré ci-contre *

2/ Respect des consignes de sécurité

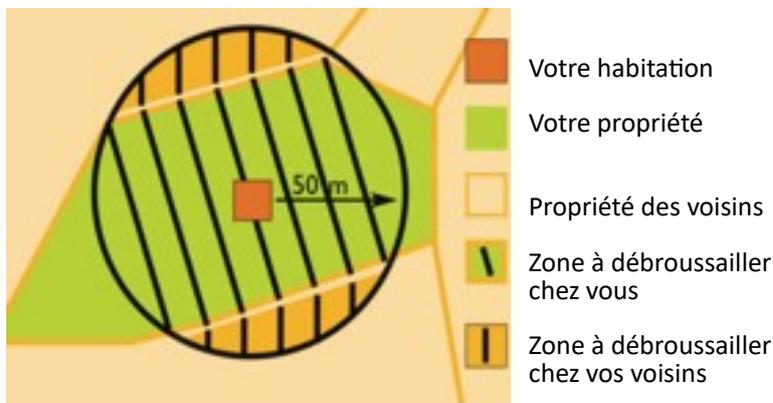
L'été est propice aux réunions festives ; juillet et août sont des mois à hauts risques.

Éviter les barbecues, les pétards, voire feux d'artifices près des zones de végétations sèches (arbres, haies ...).

3/ Vigilance

Surveiller autour de vous les comportements inadaptés et à risques.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie ou les n° d'urgence. A ce stade, ce n'est pas de la délation mais simplement du bon sens.



Si un doute subsiste, rendez-vous sur feux-foret.gouv.fr où un moteur de recherche permet de vérifier si son habitation est concernée.



Attention cambriolage

Des cambriolages ont eu lieu ces dernières semaines dans les alentours, l'un d'entre-eux dans notre commune, aussi soyez vigilant pour vous et vos voisins.

Signaler tout comportement inhabituel auprès des services de la commune, à vos élus si besoin.

* Le débroussaillage

C'est un moyen de prévention efficace permettant de protéger les zones bâties.

Cependant, malgré son utilité et son **caractère obligatoire** rappelé dans toutes les autorisations d'urbanisme, force est de constater que le débroussaillage est rarement mis en œuvre.

Au niveau local, c'est le maire qui assure le contrôle de l'exécution des obligations.

Qu'entend-on par débroussaillage (Art 14131-10 du code forestier)

On entend par débroussaillage les opérations dont l'objectif est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux.

Cela consiste comme son nom l'indique à enlever les broussailles c'est-à-dire la végétation basse qui brûle facilement (ronces, épineux, fougères de l'année passée...) afin d'éviter qu'un feu ne se propage au sol. Pour éviter qu'il monte dans les arbres. Il est recommandé également de couper les branches basses des arbres. Ne pas entasser les débris sur le sol, mais les broyer sur place ou acheminer les déchets verts vers la déchetterie de votre secteur.

Où débroussailler sur quelle surface et quand ?

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé s'appliquent sur les terrains situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis, garrigue, plantations ou reboisements (Art L1 34-6 du Code Forestier) dans chacune des situations suivantes :

- aux abords des constructions sur une profondeur de 50 mètres
- de part et d'autre des chemins d'accès aux bâtiments sur une largeur de 10 mètres

Le terme de construction désigne toutes les installations permanentes ou non qui connaissent ou non une présence humaine épisodique (maison d'habitation, cabanon, piscine, bâtiment industriel, agricole, terrain aménagé ou non pour camping ou caravaning) et quel qu'en soit le propriétaire (public ou privé).

Bricolage et jardinage

L'arrivée des beaux jours procure beaucoup de travail en extérieur. En ces périodes printanières et estivales, gardons nos bonnes pratiques et veillons au respect des créneaux horaires affectés à ces diverses tâches.

Afin de préserver le repos de chacun, les divers bruits mécaniques issus de moteurs thermiques (tondeuses, tailleuses et autres) sont autorisés :

Les jours ouvrables

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Le samedi

de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h

Le dimanche et les jours fériés

de 10h00 à 12h00 (à éviter si possible)

Arrêté Préfectoral n° 24-2016-06-02-005.

En dehors de ces horaires
Cccchhuutt !!



Les fêtes nocturnes accompagnées de bruits doivent rester dans des limites acceptables pour le bien de tous.

Pensez à prévenir vos voisins, voire la mairie.

Merci pour eux

Les prochaines manifestations

FESTIVITES 2023 - PECHS-DE-L'ESPERANCE			
DATE	ASSOCIATION	MANIFESTATION	LIEU
JUIN			
Samedi 10 juin	Comité des Fêtes Orliaguet	Marché des Créateurs	ORLIAGUET
Dimanche 11 juin	Amicale Laique - Pétanque	Concours de Pétanque	DORDOGNE CAZOULES
Samedi 24 juin	Comité des Fêtes Orliaguet	Feu de la Saint Jean	ORLIAGUET
JUILLET			
Jeudi 13 juillet	Comité des Fêtes Cazoulès	Repas - Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice	CAZOULES
Dimanche 16 juillet	Amicale Laique - Pétanque	Concours de Pétanque	DORDOGNE CAZOULES
Mercredi 26 juillet	Amicale Laique	Marché Gourmand	DORDOGNE CAZOULES
Vendredi 28 & Samedi 29 juillet	Comité des Fêtes Orliaguet	Fête Votive - Feu d'artifice	ORLIAGUET
Samedi 29 juillet		Repas - Musicien - Feu d'artifice	PEYRILLAC ET MILLAC
AOÛT			
Samedi 05 août	Amicale Laique - Pétanque	Concours de Pétanque - Barbecue	DORDOGNE CAZOULES
13 - 14 - 15 août	Comité des Fêtes Cazoulès	Fête Votive - Feu d'artifice	LA GARE CAZOULES
Dimanche 27 août	Amicale Laique - Pétanque	Concours de Pétanque	DORDOGNE CAZOULES
SEPTEMBRE			
Samedi 09 septembre	Comité des Fêtes Orliaguet	Cinéma en plein air	ORLIAGUET
Jeudi 21 septembre	Amicale Laique	Sortie TURENNE	
OCTOBRE			
Dimanche 08 octobre		Loto Octobre Rose	CAZOULES
Samedi 14 & Dimanche 15 octobre		Ronde des Villages	

Emplacements des panneaux d'affichage communal

(Arrêtés, infos communales diverses, avis de décès ...)

Cazoulès	Mairie / Agence Postale
	Eglise
	Cimetière
	Bar-Restaurant chez Seb 1713 Route de la Porte du Périgord
	ancienne Boulangerie 1005 Route de la Porte du Périgord
	Près des containers : Rue des Pins
	Carrefour Rue Saint-Laurent / Rue de la Croix du Rail
	Carrefour Rue des Lavandières / Rue de la Franquette
	Carrefour Route de la Porte du Périgord / Rue des Lavandières
	Carrefour Route de la Porte du Périgord / Rue des Pins
	Carrefour Rue des Pèlerins / Rue Traversière
	Carrefour Rue des Chasseurs / Rue A. Rouillon
	Rue des 9 Fuseaux (Beauséjour)
	Carrefour Rue de l'Aventure / Rue du Relais
	Carrefour Route de la Porte du Périgord / Rue de l'Etape Fleurie
	Rue des Chevreuils (sur le plateau)
	Rue du Hameau du Raysse
	Rue de la Croix du Rail (Place des Marchandises)
Rue de la Franquette (Ancienne Barrière)	
Carrefour Route de la Porte du Périgord / Impasse de la Barrière	
Peyrillac-et-Millac	Près des containers derrière la Mairie
	Près des containers Route du Gadenaud
	Près des containers Route de Millac
	Près des containers Lac Rouge Route de Millac
	Route de la Passerelle
Orliaguet	Place du parking du Cimetière (Bourg)
	Croisement Route de la Forêt / Impasse Louis Maurel / Impasse du Pech Rome (Les Terrassous)
	A côté des containers en bas de la côte des Favanèdes



Les commissions communales



Ces commissions fonctionnent avec le Maire, les maires délégués, les élus et des citoyens des différents villages de notre nouvelle commune pour échanger, travailler et mettre leurs compétences au service de la communauté. Nous sommes toutes et tous attachés au « bien vivre ensemble » dans notre commune : son patrimoine, son environnement, sa sécurité et celle des habitants, ses loisirs, sa culture, le bien-être de tous nous anime.

Celles et ceux qui désirent nous rejoindre peuvent se rapprocher de Christine à la mairie annexe de Cazoulès.

regie@pechsdelesperance.fr ou 05 53 31 45 25

Ci dessous l'actualité des commissions depuis la dernière édition du journal.

Commission environnement et urbanisme

Depuis notre dernier bulletin les chemins ont été parcourus par les membres de la commission pour vérifier leur état et apporter des améliorations.

Dans cet esprit des tables et des bancs ont été achetés et seront posés. Nous comptons sur la civilité de tous pour en faire bon usage.

Le fait le plus marquant est la création d'un verger.

Projet porté par la communauté des communes intitulé « verger de la transition en Pays de Fénélon »

Après la visite des techniciens un terrain a été retenu :

Celui-ci se situe à PEYRILLAC entre la départementale et l'ancienne route à proximité du lavoir.

Le dossier a été déposé le 15 mai, nous espérons fortement qu'il soit accepté.

Ce projet sera pédagogique et démontrera qu'une approche différente des pratiques intensives est possible, mais surtout indispensable pour les générations futures.

(Pour infos les frais de plantation et de mise en œuvre sont pris en charge à 100 % par la Com Com et ceci pendant 3 ans)

Le référent : Gilbert Montet

Commission travaux

Le but de la commission : programmer et suivre les divers travaux sur la commune (bâtiments, voiries, urbanisme).

11 personnes composent la Commission : 8 élus et 3 habitants de la Commune.

Quelques travaux réalisés ou en cours :

A Cazoulès :

Chaufferie de l'école : nouvelle chaudière à pellets en fonctionnement (voir article ci-dessous)

Déchetterie déchets verts : Le broyage a été réalisé afin de faire de la place.

Changement des candélabres vétustes : en cours

A Orliaguet :

Rénovation Maison Martin : consultation entreprises en cours

Bâches à incendie : commande en cours (avec Millac) pour installation prochaine

A Peyrillac-et-Millac :

Logements au-dessus Mairie : travaux terminés, location prochaine.

Aire camping-cars et vélos : permis de construire OK, démarrage des travaux en juin.

Réfection rue de la Chapelle à Millac : travaux prévus en juin

Bâche à incendie Millac : commande en cours (avec Orliaguet) pour installation prochaine

Sur l'ensemble de la Commune :

Aménagements extérieurs (tables, bancs...) : en cours d'installation

Réseau fibre : en cours d'installation.

Le référent : Guy Priester

Commission sécurité

La commission sécurité se réunit une fois par mois.

Cazoulès :

La sécurité routière traversée de Cazoulès :

- mise en place de plots pour une vision rétrécie et circulation sans doublement dangereux sur l'entrée de Cazoulès coté Peyrillac-Millac.

- une étude de régulation de la vitesse est en cours par la mise en place de feux récompense.

La mise en sécurité du secteur des HLM

Beauséjour est à l'étude, pour la circulation sur la rue des neuf fuseaux, ainsi que le mauvais comportement de certains conducteurs prenant le sens interdit de la rue de l'Aventure.

Orliaguet :

La sécurité des personnes sera renforcée par le changement du défibrillateur de la mairie.

Des bâches incendie seront implantées pour la protection du Haras ainsi que sur des points urbanisés non pourvus.

Sur le secteur de la forêt l'agrandissement d'un carrefour a été étudié.

Peyrillac et Millac :

Prévention incendie : Mise en place de réserves d'eau pour sécuriser des habitations et une entreprise.

Le référent : Philippe Blanc

UN EXEMPLE DE REUSSITE

Département Dordogne – Commune Pechs de l'Espérance

CHAUDIÈRE A GRANULES DE BOIS – ECOLE ET LOGEMENT

HARGASSNER NANO PK 32 KW

La commune de Pechs de l'Espérance a initié une réflexion sur le chauffage de l'école de Cazoulès et du logement communal attendant pour s'affranchir de l'usage du fioul.

Un audit énergétique a été réalisé et des travaux d'amélioration thermique sont associés à l'installation d'une chaudière bois.

Cette dernière est alimentée en granulés par aspiration depuis un silo textile de 7,5 Tonnes.

L'engagement climatique de la commune se poursuit en étudiant l'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture.



Maître d'ouvrage : Mairie de Pechs de l'Espérance
Date de mise en service : Février 2023
Partenaires techniques et financiers : SDE 24 – CD 24 – ETAT - ADEME
Coût global : 51 380 € HT
Financement (74 %) : ETAT : 14 190 € – ADEME : 12 190 € – CD24 : 11 816 €
Consommation estimée : 23 MWh/an - 6 Tonnes de granulés/an
Coût énergie : 511,8 € HT/TT soit 106 € HT/MWh contre 130 € HT/MWh pour le fuel
Approvisionnement : SAS Biomasse Occitane – Saint Crépin et Carluçet
Entretien et maintenance : En interne + SAS CLER
Tonne de CO2 évitée : 9 tonnes/CO2/an

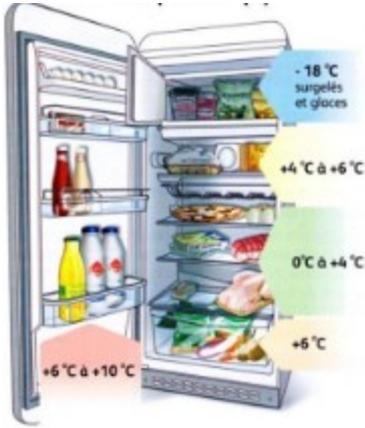
Prenons soin de nous

Les bonnes habitudes alimentaires de l'été

Salades, viandes grillées, poissons crus, fruits, glaces ... en période estivale, nos repas prennent un coup de frais.

Mais gare à l'intoxication alimentaire !

Certains d'entre eux peuvent en effet contenir des bactéries responsables de maladies désagréables et dangereuses.



Quelles sont les précautions à prendre :

- Le lavage des mains
- Le nettoyage des ustensiles
- Le respect de la chaîne du froid

Ne jamais recongeler un produit décongelé. Acheter les produits surgelés à la fin des courses. Bien respecter les indications portées sur les étiquettes des aliments préemballés (durée et température).

- Les aliments

Des aliments frais et bien conservés.

Laver soigneusement les fruits et les légumes

Viandes et poissons : attention à la cuisson.

Saucisses, boulettes, volailles, viandes hachées doivent être cuites à cœur car des bactéries pathogènes peuvent survivre si la cuisson n'est pas assez complète.



Emmanuelle Aymard

La Piloselle



Son nom scientifique Hieracium pilosella.

Elle appartient à la famille des Astéracées, appelée également Epervière, Oreille-de-rat, Oreille-de-souris. On la rencontre dans les régions tempérées. C'est une plante vivace, rampante et mesurant 10 à 30 cm de hauteur. Ses feuilles sont allongées de texture soie couleur blanc sur les deux faces de la feuille d'où son nom d'oreille-de-rat ou souris. Elle possède un capitule qui est composé de fleurs jaunes très pâle sous forme de languette.

Sainte Hildegarde l'utilisait comme tonique pour le cœur. La médecine populaire comme astringent, contre les hémorragies du nez et l'utérus et contre les diarrhées chroniques.

La Piloselle a des propriétés diurétiques (urée et chlorure), c'est aussi un stimulant et a une action sur le taux de cholestérol. Son usage est également indiqué contre les oliguries, des œdèmes cardiaques, excès d'urées, athérosclérose, asthénies et peut être également utilisée chez les vétérinaires pour un avortement épizootique des bovins.

Grâce à son action cholérétique et cholagogue, elle favorise l'antitoxique du foie et joue un rôle anti-infectieux. Mais pas seulement car elle est très utile dans les troubles respiratoires : asthme, bronchite, coqueluche, maux de gorge... Et pour un usage externe on peut l'utiliser directement sur la blessure pour accélérer la cicatrisation.

Recommandation avant tout usage interne ou externe d'une plante demander conseil à un professionnel. L'auto-médication reste dangereuse.

Florence Ramet

Sources : Petit Larousse des plantes qui guérissent

La Phytothérapie du Docteur Jean Valnet

Page détente

L'Echo des Pechs n° 1 proposait une chasse aux œufs, des participants de 2 à 85 ans ont joué le jeu. Pour les remercier, une petite friandise leur a été remise et à cette occasion, ils ont tous souhaité être mis en photo dans ce numéro. Encore merci à Lucas, Juliette, Loly, Jules, Diégo, Camille, Lola, Michel, Nolan, Louane et Samuel de leur participation.

Pour cette édition de l'été, pourquoi ne pas se détendre avec des jeux, énigme et autres sujets de détente ... A l'occasion du Centenaire du Pont Louis Vicat (voir page), nous lançons un concours de dessin sur le thème « La Dordogne et ses ponts » les dessins seront exposés lors de l'exposition « Louis Vicat et le pont » du 14 au 20/8 Salle des fêtes de Cazoulès.

Claudine Thellier



Rébus :

Elle est nouvelle pour nous -->

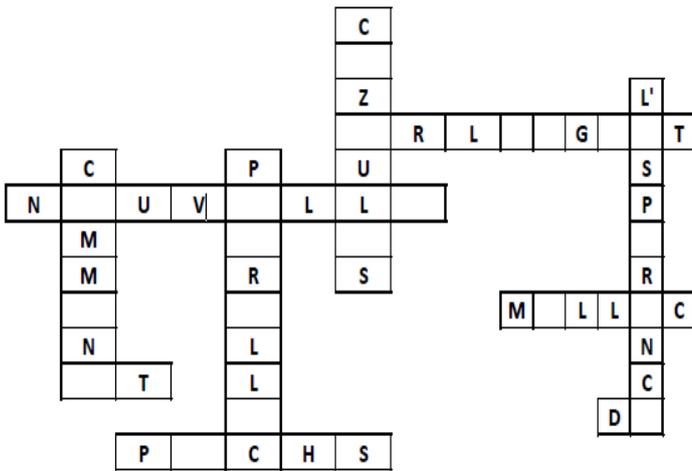


2



Mots mêlés : les voyelles se sont envolées

composantes de la réponse au rébus



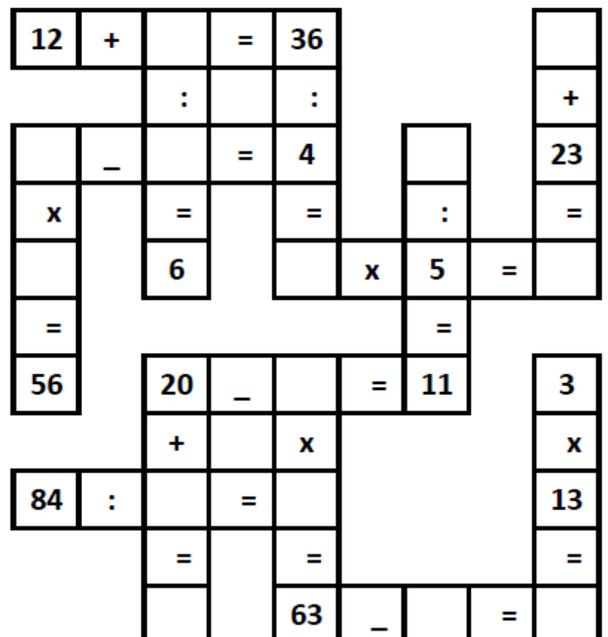
Une énigme

La famille Durand a 5 enfants
La moitié sont des filles

Comment l'expliquer ??

Solution au bas de la page

Un peu de calcul



Réponse énigme : Ce ne sont que des filles

Concours de dessin

Thème : La Dordogne et ses ponts

Les dessins avec vos prénom et nom, n° de téléphone, nom de votre village seront à déposer :

A la mairie de PECHS-DE-L'ESPERANCE,
Place de la mairie à Peyrillac et Millac

avant le 3 août 2023

les dessins seront exposés
lors de l'exposition Louis VICAT du 14 au 20 août
(Voir page 2)

Petits et grands, merci de votre participation



Expression

Alea jacta est est une locution latine signifiant « le sort en est jeté », ou « les dés sont jetés », que Jules César aurait prononcée en 49 avant Jésus-Christ, au moment de passer le Rubicon.

Le petit fleuve Rubicon marquait la limite entre la Gaule Cisalpine (au Nord), province sous l'autorité d'un proconsul (Jules César à l'époque), et l'Italie. Le Sénat romain, pour protéger Rome, avait interdit de passer ce cours d'eau avec des armes.

César, quand il voulut renverser Pompée, décida de marcher sur Rome. Cependant, lorsqu'il fut sur les bords du Rubicon, il s'arrêta un instant, effrayé de ce qu'il s'apprêtait à faire, avant de s'élaner finalement en prononçant cette phrase historique.

Cette locution latine se traduit donc par : « le sort en est jeté » ou « les dés sont jetés », ce qui signifie que la personne s'en remet à la chance, au destin sur lequel elle n'a pas prise, n'ayant plus la possibilité de revenir en arrière.

Ritva Bolgar

La recette du mois

Risotto d'asperges vertes



Pour 4 personnes:

Temps de cuisson : 20 minutes.

250 g d'asperges vertes,
300 g de riz à risotto,
15 cl de vin blanc,
1 litre de bouillon de légumes,
2 échalotes,
55 g de beurre,
sel, poivre
100 g de parmesan rapé.

Après avoir rincé les asperges, couper et retirer leur base. Séparer les pointes du corps et les réserver (nous les rajouterons à mi-cuisson pour éviter de les casser). Couper le reste des asperges en petits tronçons. Peler et émincer les échalotes.

Mettre le beurre à chauffer (en garder une bonne noix pour la fin de la recette) dans une poêle y faire revenir les échalotes avec les tronçons d'asperges, cuire à feu moyen pendant 5 minutes. Mettre ensuite sur feu vif et ajouter le riz.

Remuer jusqu'à ce que le riz soit translucide, puis mouiller avec le vin blanc, continuer de remuer jusqu'à l'évaporation du liquide.

Saler, poivrer puis rajouter le bouillon louche par louche tout en continuant de remuer (le plus important pour faire un bon risotto c'est de remuer tout le temps).

Laisser cuire à feu moyen en fonction du temps de cuisson de votre riz, ne pas hésiter à goûter !

A environ 8/9 minutes de la fin, rajouter les pointes d'asperges et continuer de remuer délicatement pour éviter de les casser.

En fin de cuisson, retirer du feu et rajouter la noix de beurre restante et le parmesan et servir aussitôt.

Cette recette de saison se mariera aussi bien avec une viande blanche, qu'avec un poisson. Elle peut également être réalisée tout le reste de l'année avec des asperges surgelées mais bien les égoutter pour ne pas garder trop d'eau.

Virginie Jardel

Yoga

Anne Vaneckere, professeur de Yoga, continue les cours durant une partie de l'été,

CALENDRIER D'ETE

Les ATELIERS YOGA du MATIN
auront lieu tous les mardis
jusqu'au 27 juin 2023 inclus (sauf le mardi 16 mai)

Les ATELIERS YOGA du SOIR
auront lieu tous les jeudis
jusqu'au 29 juin 2023 inclus (sauf le jeudi 18 mai)

NEW JUIN : ATELIERS YOGA AYURVEDIQUE
4 dimanches - 4 thèmes :
pacifier les Doshas Vata, Pitta, Kapha
développer Satva

JUILLET : Groupe en cure ayurvédique au Kerala

NEW AOÛT : ATELIERS YOGA AYURVEDIQUE
CHALLENGE 10 jours :
pacifier les Doshas, développer Satva,
Pranayama & Yoga Nidra, Salutation au soleil

NEW WEBINARS GRATUITS
Ayurveda & Yoga pour la rentrée
les dimanches 18.08 et 18.09.2023
de 20H à 21H inscription [billetweb](#)

05 SEPTEMBRE : reprise des cours habituels

ATELIERS YOGA CAZOULES (24)

ATELIERS YOGA DU MATIN
MARDI 11H-12H30

ATELIERS YOGA DU SOIR
JEUDI 19H-20H30

1H30
10€ ou 1 ☆



ATELIERS de JUIN*
DIMANCHE 18H-19H

ATELIERS d'AOÛT*
du 21 au 30.08
19H-20H

1H
8€ ou
2 ateliers = 1 ☆

Lieux: gymnase de Cazoules, *202 rue de l'église à Peyrillac sans inscription, règlement sur place





Décos de Noël



Des milliers de paquets cadeaux dans les rues de nos villages et pourquoi pas ?

Nous avons évoqué l'idée de créer un atelier déco de Noël lors de notre précédent journal. C'est chose faite.

Cette année afin de préparer les décorations de Noël, nous souhaitons confectionner à partir de cartons vides des paquets cadeaux que nous déposerons le long des rues et ruelles de nos villages.

Notre petit groupe déjà en place recherche des bonnes volontés dans nos communes pour mettre de côté des cartons de toutes tailles (nous recevons tous des colis !!) . Courant novembre nous pourrions nous réunir petits et grands autour d'une collation afin d'emballer tous ces paquets cadeaux.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez laisser vos coordonnées sur regie@pechsdelesperance.fr afin que nous puissions vous contacter le moment venu pour la préparation de ces emballages cadeaux.

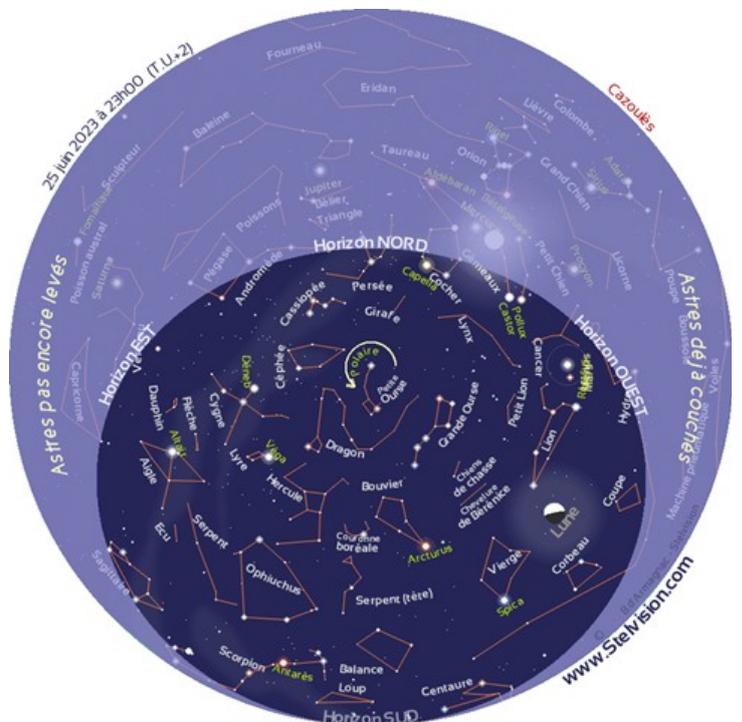
Merci d'avance pour votre aide et votre participation.

Sabine Peltier, porte-parole des « Lutins du Père Noël »

Vénus en 2023

Vous connaissez certainement l'étoile du Berger : il s'agit de la planète Vénus !
À l'œil nu, son aspect est celui d'une étoile même s'il s'agit bien d'une planète. Contrairement aux étoiles qui émettent leur propre lumière, Vénus réfléchit celle du Soleil.
Vénus est la deuxième planète la plus proche du Soleil, alors que la Terre est en troisième position. Dans notre ciel, Vénus suit ou précède de près le Soleil dans sa course ce qui explique qu'elle n'est visible qu'en début ou en fin de nuit.
Jusqu'au mois de juillet 2023, l'étoile du Berger est visible au crépuscule.
En mai et en juin, la planète stationne à l'ouest mais sa hauteur à l'horizon diminue.
Le phénomène s'accroît si bien qu'elle devient inobservable le soir à la fin de juillet.
Il faut ensuite patienter jusqu'à la deuxième quinzaine d'août pour voir réapparaître Vénus à l'aurore vers l'est.
Cette période d'observation matinale s'étendra alors jusqu'en février 2024.

Gérard Vielle



HORS-SÉRIE : "Quand l'art et la nuit se tutoient en vallée de Dordogne".

A la fois galerie d'art et maison d'hôtes, Hors-Série est un lieu singulier à l'image de ses propriétaires, Nathalie et Florence. Ces photographes globe-trotteuses ont décidé de changer de vie en posant leurs valises dans le Périgord Noir, à Peyrillac et Millac. Sur les hauteurs, un panorama extraordinaire récompense hôtes et visiteurs.

Nathalie et Florence sont tombées sous le charme des lieux, et ont eu un véritable coup de cœur pour cette demeure périgourdine du 19ème siècle qu'elles ont entièrement restaurée depuis leur emménagement en février 2020. De longs travaux ont permis de lui redonner une nouvelle vie, et début mai 2021 elles y ont ouvert deux chambres d'hôtes ainsi qu'une galerie d'art photographique inaugurée en juillet de la même année, où elles exposent leurs œuvres ainsi que celles d'artistes invités.

" Nous sommes artistes photographes, passionnées par la photographie d'art et sensibles à l'art contemporain. Ouvrir notre propre galerie d'art est la concrétisation d'un rêve de longue date, un projet un peu fou ! Nous aimons cette citation de Marc Twain : " *Elles ne savaient pas que c'était impossible, alors elles l'ont fait !* "

Cette ancienne grange où se côtoient avec harmonie la roche affleurante des Causses, le bois et le métal, accueille désormais des expositions d'avril à fin septembre (parfois au mois de décembre également).

Le rez-de chaussée est consacré aux artistes invités : "Notre galerie s'attache exclusivement à l'exposition de photographies d'exception. Nous choisissons nos photographes pour l'originalité et la qualité de leur travail." Les vernissages ont lieu environ une fois par mois, rythme auquel se succèdent les univers variés des artistes invités.

L'étage est réservé aux tirages d'art des propriétaires des lieux (dont les œuvres ont été récompensées par deux médailles d'argent au Salon National des Beaux-Arts en 2019) qui y exposent tour à tour leur vision très personnelle et créative sur divers sujets. Elles préparent notamment pour cet été, une toute nouvelle exposition, commune, afin de proposer pour la première fois leurs regards croisés sur un même sujet. Il s'agit d'un animal qui les fascine et les touche particulièrement et sur lequel pèsent tant de menaces : l'éléphant. Cette exposition intitulée "100 défenses" sera présentée sur les deux étages de la galerie du 21 juillet (vernissage) à la fin septembre.

Elles n'envisagent pas leur travail photographique sans y coupler un message de conservation.

" Les photographes animaliers, en tentant de sublimer la nature, attirent l'attention sur elle.. " Cette passion pour la faune est à l'origine de l'autre activité qu'elles ont créée ensemble suite à leur changement de vie fin 2019 : leur agence de voyages Atmosphères, spécialisée dans les safaris d'exception en Namibie et au Botswana. Des voyages pour les contemplatifs, photographes ou non.

<https://www.atmospheresvoyagesphotos.com/>

Elles organisent également des stages photos nature ici en Dordogne. Autant dire que ces deux passionnées ont une vie bien remplie !

Envie de les rencontrer ? Les horaires de la galerie ainsi que la programmation sont consultables sur leur site à l'onglet "galerie d'art":

<https://www.horsserieperigord.com/la-galerie-d-art>

L'actualité de la galerie ? C'est le regard très poétique et graphique que pose l'artiste Stéphane Hette sur les papillons et les fleurs. Son exposition " Haru No Iro , les couleurs du printemps" sera inaugurée en présence de l'artiste le samedi 17 juin et exposée jusqu'au 16 juillet inclus.

Nathalie et Florence seront ravies de vous présenter son travail et le leur, et vous disent : " à très bientôt" !



Ça se passe dans nos villages...

Expo d'aquarelle à Peyrillac



Le samedi 3 juin, les élèves et le professeur ont exposé leurs aquarelles à la salle des fêtes de Peyrillac.

Ce fut un plaisir d'organiser cette exposition avec tous les membres de l'association.

Plaisir récompensé par la venue en continu de 14h à 19h d'une cinquantaine de visiteurs.

L'occasion de faire connaître l'atelier d'aquarelle de l'Association :

« La Dordogne au fil de l'Art »

et de montrer nos productions ...

Un après-midi convivial, riche de rencontres, agrémenté d'une démonstration d'aquarelle en direct par Patrick Mignard, notre professeur (voir photo ci-contre).

Merci à toutes et tous de votre visite et n'hésitez pas à nous rejoindre à la rentrée prochaine.

Claudine Thellier



Repas à Cazoulès



Sortie avec l'Amicale Laïque

Nous voilà réunis ce jeudi 11 mai pour une balade direction : Le musée du pays d'Ussel, consacré à l'histoire, aux arts et aux traditions du pays d'Ussel, dans ce magnifique Hôtel Bonnot de Bay du XVIIIème.

Nous avons, tout un chacun, remonté le temps et fait revivre les souvenirs de notre enfance. Au fil des vitrines nous admirons les outils des artisans d'autrefois : menuisier, sabotier, forgeron, tisserand ... puis la boutique de la modiste, le bistrot avec son bar en zinc...

Départ pour Bort-les-Orgues où le repas nous est servi.

L'après midi, direction le Château de Val et le lac de Bort les Orgues :
- Embarquement à bord d'une vedette panoramique pour une croisière commentée par le Capitaine. Nous remontons les vallées et gorges de la « Rivière Espérance » en direction de la chapelle de Port-Dieu datant du XIIème siècle. Quel plaisir d'écouter notre Capitaine nous expliquer la création de ce lac artificiel long de 21 km, résultant de la construction du barrage de Bort-les-Orgues.

Au retour de cette croisière, nous ne pouvons qu'admirer le château de Val, devenu presque insulaire depuis la création du barrage.

Martine Tisserand



Vide-grenier à Orliaguet

Le samedi 20 mai, le Comité des fêtes d'Orliaguet a organisé un vide-grenier.



« Pour notre 2ème édition après COVID notre vide-grenier a accueilli plus de 40 exposants et énormément de visiteurs.

La météo voulait nous jouer un tour mais à Orliaguet nous avons la chance d'avoir un micro-climat adapté à nos manifestations.

Avec notre nouvelle friteuse il n'y a pas eu d'attente pour manger.

L'ensemble du comité des fêtes d'Orliaguet est ravi de cette manifestation, nous avons passé une journée géniale dans la joie et la bonne humeur.

Merci à tous, membres, bénévoles, élus, exposants et visiteurs. »

Karine Hennon

Des belles réalisations et des projets à l'école de Cazoulès

Le vendredi 31 mars, les élèves de l'école de Cazoulès ont fêté Carnaval. Ce jour-là, l'école était peuplée de princesses, chevaliers, super-héros, pirates ...

Tout au long de la journée, des activités autour de Carnaval ont été proposées aux enfants. La journée s'est terminée par la fabrication de balles de jonglage et un goûter offert par la Mairie.

Tous les matins depuis la rentrée des classes du mois de septembre dernier, les enfants comptent les jours de classe. Ce rituel permet aux élèves d'apprendre comment se construisent les nombres.

Ainsi, le lundi 24 avril était le 100ème jour d'école.

Ce jour-là, nous avons pu observer les collections de 100 choses constituées par les enfants : colliers de 100 pâtes ou perles, 100 noisettes, 100 cartes de joueurs de foot, 100 noms d'animaux, 100 cartes Pokémon, frise des nombres de 0 à 100, nombre 100 écrit avec des élastiques ... Les enfants n'ont pas manqué d'imagination.

La journée s'est poursuivie avec des activités autour du nombre 100. Entre autres, les enfants ont relevé 100 défis de mathématiques. Ils ont aussi construit des lunettes.

Recrutement : Volontaire en service civique

Nous sommes ravis de vous apprendre que le rectorat doit valider pour l'année scolaire 2023/2024 un recrutement pour un volontaire en service civique sur l'école de Cazoulès .

Ses missions seront de "contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire".

Si cette mission vous intéresse , et si vous souhaitez avoir des compléments d'informations contacter l'école par mail : ce.0240702h@ac-bordeaux.fr



Modifications plaquettes des associations A remplacer et ajouter sur votre exemplaire

Modification du numéro de téléphone

Le comité des fêtes d'Orliaguet

Présidente : Karine HENNON

Pour tout renseignement contacter :

Tél : **06 43 27 61 81**

comitedesfetes24orliaguet@gmail.com

Ajout d'une association de Chasse

Amicale des chasseurs de Peyrillac-et-Millac

Président : Patrice PARJADIS

Renseignements au 06 87 30 01 51

Mail : patriceparjadis@gmail.com

Permanences de PECHS-DE-L'ESPERANCE



Annexe mairie de Cazoulès



Mairie de PECHS-DE-L'ESPERANCE
Peyrillac-et-Millac



Annexe mairie de Orliaguet

1392 Route de la Porte du Périgord

Place de la Mairie

Place Fernand Lafon

Accueil :

Du lundi au vendredi 9h à 12h

☎ 05 53 31 45 25

Accueil :

Lundi et jeudi 14h à 17h30

☎ 05 53 29 75 07

Accueil :

Lundi 9h à 12h et jeudi 14h à 18h

☎ 05 53 29 83 59

Mail : secretaire@pechsdelesperance.fr

Régie de PECHS-DE-L'ESPERANCE

Mail : regie@pechsdelesperance.fr

Bibliothèque

En vous connectant sur le site <https://pechsdelesperance.com> vous pouvez choisir et réserver vos livres.

- Déchetterie de Carlux

Bois Bartat - 24370 Carlux

Tél : 05 53 59 67 74

Ouverture les mardi, jeudi et samedi de 8h30 à 12h30

Les mercredi et vendredi de 13h 30 à 18h

Attention horaires d'été possible

- Déchetterie verte de Cazoulès

Route du Pont de Mareuil

Ouverture les mercredi et samedi de 8h à 19h



Nouveaux arrivants dans la commune

Pour ceux qui ne l'auraient pas déjà fait, nous serons ravis de vous rencontrer en mairie.

Nous pourrions, non seulement faire votre connaissance, mais aussi connaître vos coordonnées utiles en bien des cas et vous informer sur les services rendus par la commune.
Merci et à très bientôt

« Journal L'Écho des Pechs »

Rédaction, mise en page et relecture :

F.Arpaillange, J.Barbery, P.Blanc, R.Bolgar, E.Fadeuilhe-Aymard, M.Feuilloley, G.Fourreaux, V.Jardel, C.Merchier, S.Peltier, G. Priester, P.Prugnaud, F.Ramet, C.Thellier, G.Vielle.

Si vous souhaitez communiquer sur un sujet avec nous, appeler le :
05 53 31 45 25



Agence postale

1392 Route de la Porte du Périgord

Tél : 05 53 29 72 40

Ouverture au public

du lundi au vendredi de 9h à 13h

Les numéros utiles

Enedis (EDF)	09 72 67 50 24
Véolia	05 61 80 09 02
Frelons/guêpes	06 17 72 10 14
	06 72 57 81 80
Appels d'urgence	
Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17
SAMU	15
SOS Femmes battues	39 19
Hopital Sarlat	05 53 31 75 75
Hopital Gourdon	05 65 27 65 27
Centre anti-poison	05 61 77 74 47
Alzheimer Dordogne	05 53 27 30 34
Portage Repas CIAS Carlux	05 53 30 45 51
Assistante sociale de secteur	05 53 02 07 77
Drogues info service	0 800 23 13 13
Ecoute Alcool	0 811 91 30 30
SIDA info service	0 800 84 08 00